

SANOFI



RÉFÉRENT DE L'ACTION

Joris BOURGEAY
Coordinateur énergie site Marcy l'étoile
& Pilote actions éco d'énergie ISO 50001
joris.Bourgeay@sanofi.com

LOCALISATION DU PROJET

Marcy-l'Étoile

Performance énergétique dans les bâtiments et les processus

Dates de début et de fin du projet	Janvier 2020 à septembre 2022.
Contexte et historique du projet	<p>Sanofi est une entreprise transnationale française dont les activités incluent la pharmacie et les vaccins. L'entreprise a des objectifs de réduction des émissions de CO₂, appliquées sur le site et définie au niveau mondial :</p> <ul style="list-style-type: none">-55 % en 2030 par rapport à 2019 sur tous ses sites (scope 1 et 2) dans le monde et atteinte de la neutralité carbone en 2050, pour contribuer à limiter le réchauffement climatique de la planète à 1,5°C. <p>Depuis 2010, la réduction des consommations d'énergie et la sobriété est recherchée dans les bâtiments et les processus. Des économies d'énergie ont été réalisées depuis sur les installations présentes de traitement d'air, de froid, chaud et par l'isolation en travaillant par étape :</p> <p>Phase 1 : remplacer, adapter les équipements pour tout ce qui n'a pas d'impact sur la production et la qualité</p> <p>Phase 2 : mettre en œuvre des projets ayant un impact sur la qualité et la chaîne de production</p>
Objectifs visés par l'action	<p>La récupération de chaleur via les systèmes HVAC (Heating, Ventilation and Air-Conditioning Système - chauffage, ventilation et climatisation-) est mise en œuvre sur site industriel. Les objectifs sont :</p> <ul style="list-style-type: none">- Renouveler l'air dans le bâtiment, sans perdre trop d'énergie- Récupérer la chaleur des locaux pour moins consommer d'énergie- Réduire de 6% la consommation énergétique du bâtiment <p>Il s'agit de l'une des plus importantes actions mises en place par Sanofi : en effet, les systèmes HVAC sont d'importants consommateurs d'énergies et la mise en place de batterie de récupération pour justement récupérer et réinjecter de l'énergie nous permet en général de faire entre 30 à 40 % d'économie par rapport à une situation initiale.</p>
Mise en œuvre	
Actions réalisées	<p>Résultats obtenus : Août 2020, mise en place du système HVAC sur le bâtiment de production « V16 », avec obligation de justifier que la qualité de l'air est assurée : réduction conso d'énergie en cours de mesure avec l'objectif de 6% de réduction.</p> <p>La méthodologie d'action comporte plusieurs étapes :</p> <ul style="list-style-type: none">- Etude énergétique pour cibler les bâtiments très consommateurs d'énergie ;- Etude énergétique des bâtiments gros consommateurs, pour cibler les travaux prioritaires- Validation technique et opérationnelle du projet avec le comité énergie- Demande de l'enveloppe budgétaire afférente au projet- Réalisation du projet, qui nécessite l'arrêt de la production donc suppose d'anticiper et de s'organiser en fonction- Le système doit être optimisé afin de trouver un équilibre entre la réduction du débit de renouvellement de l'air (qui permet la réduction des consommations d'énergie) et le maintien d'une bonne qualité de l'air ainsi que la récupération d'énergie (les normes qualité imposent un taux de renouvellement de l'air de 20 minimum)- Mise en place d'un outil pour suivre en temps réel tous les gains énergétiques, pour identifier la baisse de consommation au jour le jour- Lancer des actions de communication pour que la démarche HVAC soit généralisée à d'autres bâtiments

Actions en cours	Des mesures en cours en 2020-2021 pour quantifier le résultat d'économie d'énergie en moyenne annuelle Mise en place de l'ISO50001, certification prévue en octobre 2021
Prochaines étapes	Des investissements plus conséquents et une stratégie sont nécessaires pour aller plus loin. - Un autre bâtiment ciblé : I15 récupération HVAC sur des systèmes tout air neuf - Étude sur la récupération de chaleur de production froid centralisée pour alimenter les systèmes HVAC des bâtiments alentours.
Éléments de budget (dépenses d'investissement/ fonctionnement ; recettes)	NC
Freins rencontrés/ solutions apportées	Disponibilité des systèmes réduit au temps d'arrêt pour maintenance (4 semaines/an) Difficile d'identifier des gains énergétiques liés à l'HVAC, car il existe d'autres sources de consommation d'énergie, et cela varie en fonction de la production ; Essai d'identification des gains à une échelle de temps plus large (moyenne annuelle) Nécessité de garantir un taux de renouvellement de l'air suffisant et cadré par la norme ISO
Facteurs de réussite	Expertise interne et mobilisée par le partenariat (ENGIE et BE...)
Acteurs impliqués et rôles	Comité énergie : amène les solutions, demande le budget = donne tous les éléments permettant la réalisation du projet Service de la direction technique et ingénierie : les travaux Composition Comité énergie : équipes qualité, HSE, techniques : permet d'avancer très vite et de lever les freins BE externe : audits énergétiques
Date de mise à jour de la fiche	21/09/2021

EN BREF

Descriptif

1. Comité énergie (12 pers : direction technique, ingénierie, global et environnement) se réunit tous les mois pour suivre les actions d'économie d'énergie
2. Implication des acteurs du comité énergie dans tous les projets d'investissements et stratégiques afin d'imposer les meilleures solutions énergétiques
3. Implication de trois personnes (ISO50001) par bâtiment pour travailler sur des projets en local

Étapes clés

1. Obtention du budget dédié aux projets d'économie d'énergie
2. Participation aux revues énergies dans chaque projet
3. Proposition et suivi des projets pendant les revues « bâtiment »